

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2017 -12 - 07

Séance du 12 décembre 2017

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 26

Représentés : 3

Absents : 3

Absent excusé : 1

L'an deux mille dix-sept, le douze décembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON, LE VAN DA.

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
LALESART, MANFREDI, ORSINI, TOCHE SOULÉ, TROGNO,
VIDAL, Messieurs, BUONCRISTIANI, GIULIANO, LUCIANO,
OLIVIER, PATOILLARD, ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

OFFICE DE TOURISME

DESIGNATION DES
REPRESENTANTS

DE LA COMMUNE AU SEIN
DU COMITE DE DIRECTION

DE L'ETABLISSEMENT
PUBLIC

A CARACTERE INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Sabine GIACALONE
(procuration à Madame Christine ORSINI), Monsieur Yannick
GUEGUEN (procuration à Monsieur Louis FERRARA)

Etaient absents :

Conseillers Municipaux : Mesdames Amandine CIDALE, Olivia
MOTUS-JAQUIER (procuration à Madame Amandine CIDALE),
Stéphanie LEITE, Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO

DELIBERATION
MODIFICATIVE

Etait absent excusé :

Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20171212-DEL20171207-DE
Date de télétransmission : 15/12/2017
Date de réception préfecture : 15/12/2017

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 7 juillet 2015 n° 2015.07.01, l'Assemblée Communale a décidé la création d'un office de tourisme sous la forme d'un Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (E.P.I.C) et a approuvé les statuts de l'établissement.

Cet E.P.I.C est administré par un comité de direction composé :

- de neuf représentants de la collectivité territoriale élus par le conseil municipal pour la durée de leur mandat, dont un représentant de l'opposition ;
- de cinq acteurs du tourisme ou organismes intéressés au tourisme et d'un représentant des personnes compétentes en matière de tourisme qui sont nommés par le Maire pour la durée du mandat municipal.

Par délibération du 13 octobre 2015 n° 2015.10.06 et conformément aux statuts de l'EPIC, le Conseil Municipal a procédé à la désignation du Collège des élus amenés à siéger au sein du comité de direction de l'E.P.I.C, ressortant à *neuf représentants titulaires et neufs représentants suppléants* de la collectivité territoriale dont un représentant de l'opposition et son suppléant.

Suite à la démission présentée par Monsieur Patrice CATTAUI, Conseiller Municipal, l'Assemblée Communale est appelée à le remplacer en sa qualité de membre titulaire au sein du comité de direction de l'Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de désigner Madame Lydie TOCHE SOULÉ, en qualité de membre titulaire au sein du comité de direction de l'Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Désigne Madame Lydie TOCHE SOULÉ, en qualité de membre titulaire au sein du comité de direction de l'Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial.

La représentation de la Commune au sein du Comité de direction de l'Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial ressort comme suit :

Titulaires	Suppléants
1. Philippe BARTHELEMY	1- Andrée SAMAT
2. Antoine BAGNO	2- Jean-Paul ROCHE
3. Lydie TOCHE SOULÉ	3- Angèle BERTOIA
4. Louis FERRARA	4- Pascale GUIROU-NOUYRIGAT
5. Sabine GIACALONE	5- Christine MANFREDI
6. Yannick GUEGUEN	6- Christine ORSINI
7. Marguerite TROGNO	7- Amandine CIDALE
8. Michèle VANPEE	8- Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO
9. Claude GIULIANO	9- Dominique OLIVIER

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY